



La Brève de Madame le Maire

Chères Valaysiennes, Chers Valaysiens,

L'actualité de ces derniers mois nous a encore plongés dans un contexte très particulier nous privant des liens que nous pouvions avoir les uns avec les autres. Heureusement, certains lieux de rencontre ont pu continuer à nous recevoir. **Nos commerces d'abord** : ils sont précieux et représentent la vitalité de notre territoire. Soyons nombreux à faire appel à leurs services ! **L'école, l'agence postale, l'aire de jeux, le parcours de santé, nos nombreux sentiers de balade et la bibliothèque** ont également contribué à créer du lien entre nous. Ensemble, nous sommes invités à fréquenter, apprécier et promouvoir ces lieux de rencontres et d'échanges.

Parmi les travaux, la création de **l'allée rue du Châtelard** permet désormais aux piétons de se déplacer en sécurité. Des bordures de trottoir ont été positionnées aux emplacements le nécessitant.

Les travaux sur **la chaufferie bois** se terminent et les premiers essais ont donné satisfaction, même si l'étanchéité de la fosse devra être renforcée.

Quant à l'école, les différents corps de métier ont profité des vacances d'été pour achever les finitions et permettre **l'accueil des élèves dans les nouvelles classes du Château dès la rentrée de septembre. Un grand merci aux bénévoles, élèves, anciens élèves, parents, agents du Syndicat scolaire et élus qui ont réalisé le déménagement des tables, chaises et autres affaires scolaires, vendredi 30 juillet.** La fin des travaux des locaux périscolaires et de la cour est prévue dans 2 mois.

Concernant le personnel technique communal, une page s'est tournée avec le départ en **retraite de Jacky LUCOT** qu'une délégation de l'équipe municipale a remercié le 08/07/2021, tout en souhaitant la **bienvenue à son successeur Christophe VINCENT et à Mathias HUSSON** qui assurent avec brio l'entretien de la commune en cette année particulièrement humide et poussante. Nous les félicitons et les remercions !

En **Vie associative**, vous trouverez les animations proposées par **l'Épicerie culturelle et les dates de rentrée de la Gymnastique Volontaire et de la Savate Valaysienne.**

Bonne lecture !
Pour l'équipe municipale,
Claudie GAUTHIER

SOMMAIRE

1. Vie municipale 2
2. Les sujets d'actualité 3
3. L'agenda municipal 4
4. Le calendrier des animations 4
5. Vie associative 5
6. L'art du bon voisinage 6
7. Etat civil 7

**Ouverture de la Mairie
du lundi au vendredi
De 13h* à 17h
*14h30 mardi et jeudi
Tél. / Fax : 03.84.31.53.58**

Mail :
mairie.valay@orange.fr
Site : **www.valay.fr**
Facebook : **Commune de Valay
Haute-Saône**

**Permanences de
Claudie GAUTHIER :
Lundi, mardi, jeudi
De 14h30 à 17h et sur RDV.**

1 - Vie municipale

- Lors de la séance du 21/12/2020, le Conseil municipal a souscrit un emprunt à hauteur de 130 000 €, au taux de 0,68% sur une durée de 20 ans, pour **financer les investissements de la chaufferie bois**. Il a également été décidé de verser au budget chaufferie une nouvelle avance remboursable pour un montant de 100 000 € afin d'attendre les versements de subventions.
- Le 31/03/2021, le compte administratif de la Commune a été approuvé. Il fait apparaître un résultat global de clôture excédentaire à hauteur de 407 079,23 € qui permet **d'engager sereinement la réalisation des projets** prévus dans le budget primitif, tout **en maintenant la fiscalité à son niveau actuel**.
- Une convention a été signée avec le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) afin d'implanter **des points d'apport volontaire de biodéchets** (voir en Sujets d'actualité).
- L'adhésion au pôle technique de la Communauté de Communes Val de Gray a été approuvée et permet de réaliser des petits travaux ponctuels nécessitant du matériel spécifique, comme par exemple une nacelle.
- Un poste d'agent technique en Parcours Emploi Compétence a été ouvert pour un contrat de 20 h, aidé à hauteur de 80%. Mathias HUSSON occupe ce poste depuis le mois d'avril 2021.
- **La reprise de la maçonnerie du mur du parking de la mairie, la réalisation d'une tablette, l'enduit du mur du parking et de l'Agence Postale Communale** ont été confiés à l'entreprise BAI DINO pour 5 078,30 € HT. Ce montant a finalement été diminué de 750 € puisque le bardage sous toiture initialement prévu ne s'est pas avéré nécessaire.
- Le Conseil Municipal a retenu l'offre de la SARL GOULLILOUD d'un montant de 1 500 € HT pour concevoir **le projet de chauffage de l'église** et l'offre de Monsieur Benoît ALLIOT, architecte, d'un montant de 1 000 € HT pour réaliser le dossier de permis de construire.
- Afin de **créer un nouveau local associatif attenant au préau de l'école** qui permettra de disposer de plusieurs espaces (rangement, réserve, office cuisine, plonge), le cabinet d'architecture BLEU CUBE a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre, au taux de rémunération de 10% du montant des travaux. L'étude de faisabilité a été établie pour un montant de travaux prévisionnels de 197 400 € HT.
- Les travaux de voirie 2021 concernent la réfection de la deuxième partie de **la route de Champtonnay et l'entrée de la Cour du Château**. Les offres de l'entreprise VELET TERRASSEMENTS T.P. ont été retenues pour des montants respectifs de 23 730 € et 14 010 € HT.

Le compte-rendu intégral des Conseils municipaux est consultable sur le panneau d'affichage de la Mairie (panneau à gauche de l'entrée) et sur le site de la Mairie.



**Bonne retraite à
Jacky LUCOT...**

**... et bienvenue à
Christophe VINCENT**



* Les Points d’Apport Volontaire (PAV) de biodéchets

Le SICTOM a rencontré les Valaysiens, lundi 26/07/2021, afin de leur présenter la nouvelle collecte de biodéchets qui se met en place sur notre commune.

Pour en bénéficier, vous pouvez retirer en mairie ou à l’Agence postale votre badge et votre matériel (seau et sacs) qui vous permettront d’accéder gratuitement à ce service.

Les points de collecte seront installés prochainement en 2 lieux :

- Près du cimetière, après les collecteurs de verre
- Rue de la Grotte, sur le parking après la Maison Bleue

Vous pourrez y déposer vos restes de repas, épluchures, coquilles d’œuf, sachets de thé, marc de café, essuie-tout usagé, cendres froides.

* Le projet de logements et terrains constructibles

Du fait du desserrement des ménages, force est de constater que même si le nombre de foyers augmente, le nombre d’enfants diminue sur notre territoire. Cet effet est notamment visible dans les effectifs de l’école qui après s’être stabilisés aux environs de 160 élèves entament une diminution (130 enfants attendus en septembre 2021) qui aurait abouti à une fermeture de classe si les travaux de l’école n’avaient pas été engagés. En effet, la rénovation de l’école a permis d’obtenir, en 2019, le « label pôle éducatif » qui garantit le maintien du nombre de classes pendant 3 ans, soit jusqu’en juin 2022.

Les effectifs attendus dans les prochaines années ne permettant plus de compenser les départs d’élèves au collège, le Conseil Municipal souhaite se donner les moyens d’accueillir des familles en leur proposant aussi bien des logements locatifs de qualité du type pavillon que des terrains constructibles.

Conformément à notre demande en date du 16/09/2020, Habitat 70 propose **la réalisation d’une opération de construction de 9 logements locatifs (4 T3 et 5 T4) et l’aménagement de 3 premières parcelles destinées à l’accession libre à la propriété**. Le terrain correspondant concerne une parcelle communale située rue du Général de Gaulle, face à la rue du Château Neuf, et une parcelle privée attenante pour laquelle les propriétaires ont signé un accord de vente.



*Esquisse de création de 9 pavillons (en rouge)
et 3 premiers terrains constructibles (en jaune).*

Le 28/06/2021, le Conseil Municipal a validé à l’unanimité les modalités de ce projet à savoir la vente de la parcelle communale au prix de 3,50 €/M² soit 14 388,50 € TTC.

Les cofinancements de ce projet sont portés par le Département à hauteur de 5 000 € par logement, la Communauté de Communes Val de Gray et la Commune de Valay, chaque collectivité participant à hauteur de 2 500 € par logement locatif. L’instruction d’un certificat d’urbanisme opérationnel est en cours afin de confirmer la faisabilité de l’opération. S’en suivront les demandes de permis d’aménager et de construire.



3 - L'agenda municipal

Dates et lieux	Points abordés	Représentants
A partir du 06/01 – Valay	- Syndicat Scolaire du Val Valaysien : réunions de chantier hebdomadaires - Chaufferie bois : réunions de chantier hebdomadaires	Maire
07/01 - Valay	Recrutement agent technique : entretiens	Maire et adjoints
12/01 et 24/03	Pays graylois : Commission urbanisme	Maire
20/01 - Gray	Commission Locale Evaluation des Charges Transférées	Maire
21/01 – Valay - Gray	- DRAC : projet chauffage de l'église - CCVG : Commission développement économique - CCVG : Commission Communale Impôts Directs	Maire et adjoints Adjoint
21/01, 3 et 24/02 – Gray	CCVG : Commission redevance incitative	Adjoint
04/02, 04/03, 22/04 et 25/05 - Gray	CCVG : réunion du bureau	Maire
05/02 et 24/06	CCVG : projet de territoire	Maire
11/02 et 20/05 - Gray	Pays graylois : Comité syndical	Délégués du syndicat
19/02 - Gray	CCVG : Commission tourisme	Maire
23/02 et 14/05	SICTOM : Gestion des biodéchets	Adjoint
25/02, 25/03, 08/04, 27/05 et 05/07 -Gray	CCVG : Conseil communautaire	Maire
25/02 – Scey sur Saône	SICTOM : Comité syndical	Adjoint
02/03 - Valay	Commission Communale Impôts Directs	Maire, adjoints, conseillers
10/03 - Valay	Bleu Cube Architecture : Projet local associatif	Maire et adjoints
13/03, 18/05 et 12/06 - Vesoul	SIED – Comité syndical	Adjoint
22/03 – Valay	Commissions finances, patrimoine et cadre de vie	Conseil municipal
30/03 - Valay	Syndicat scolaire : Comité syndical	Délégués du Syndicat
13/04 - Gray	CCVG : Commission urbanisme	Maire
15/04 - Gray	CCVG : Commission eau et assainissement	Adjoint
10 et 25/05 - Valay	Haute Saône Numérique : déploiement de la fibre	Maire

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

SIED : Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département

SICTOM : Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

CCVG : Communauté de Communes Val de Gray



4 - Le calendrier des animations

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<u>Le 03/09</u> : Reprise cours La Savate Valaysienne	<u>Le 31/10</u> : Défilé d'Halloween* Association Carnavales	<u>Le 21/11</u> : Marché de Noël* Association Les Vén'Arts	<u>Le 05/12</u> : Messe et procession de Ste Barbe Association Confrérie de Ste Barbe
<u>Le 13/09</u> : Reprise cours Zumba, body zen...		<u>Le 27/11</u> : Concours de pulls moches et petit marché* Association Carnavales	<u>Le 18/12</u> : Visite des maisons illuminées* Association Carnavales
<u>Les 17 et 24/09</u> : Spectacle Epicerie Culturelle		*sous réserve des conditions sanitaires	



Zumba kids

Strong

Reprise le 13 septembre

Body Zen

Zumba

Informations / Tarifs :
sylviareal@gmail.com
Marie : 07.81.12.99.71

REPRISE DES COURS SPORTIFS AU PREAU :

- ➔ A partir du 13/09/2021, 4 séances par semaine pour la Gymnastique Volontaire :
- ★ les lundis, de 18h30 à 19h30, zumba, Adultes et enfants à partir de 12 ans
 - ★ les lundis, de 19h45 à 20h45, body zen (Pilates, yoga, stretching...)
 - ★ les mercredis, à 18h, zumba kids, pour les enfants de 6 à 11 ans
 - ★ les mercredis, de 19h30 à 20h30, strong by zumba, dès 15 ans



- ➔ A partir du 03/09/2021, 18h30, les séances de boxe reprennent pour la Savate Valaysienne
- Informations / Tarifs : 06 47 88 98 50 - 06 51 95 32 07

Pour les jeunes de 6 à 18 ans, une réduction de 50 € peut être accordée avec le Pass'Sport :



PASS SPORT 
#1jeune1solution

Moins de 18 ans ? Envie de faire du sport à la rentrée ?
Bénéficiez d'une réduction de 50 € pour votre inscription dans un club grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

www.sports.gouv.fr/pass-sport



Le 14 juillet, lors de la balade nationale, les enfants ont décoré l'arbre de la Liberté. Les marcheurs ont ensuite rejoint la caserne où ont été promus ou décorés :

- Maximilien BREUILLARD décoré de la médaille d'honneur pour 10 années d'ancienneté.
- Marie Laure JARROT et Benjamin LACROIX promus au grade de caporal.
- Doriane BOUQUARD élevée à la distinction de première classe.
- Jersey VAGINAY engagée depuis le 12 mai 2021.

Enfin, le Lieutenant Didier JACOT et l'Adjudant Stéphane BOISSON ont été nommés respectivement Chef de centre et Chef de centre adjoint au 1er décembre 2020. Le Capitaine Stéphane AUBERT a été muté à l'état-major du SDIS pour exercer d'autres fonctions.

Nous adressons toutes nos félicitations et notre sincère reconnaissance à chacun.

6 - L'art du bon voisinage

★ Des stationnements gênants voire dangereux sont régulièrement signalés. Il est rappelé que, selon le code de la route, **un stationnement est considéré dangereux si la visibilité est insuffisante ou si le stationnement est effectué à proximité d'intersections ou virages.** De manière plus générale, le stationnement ne doit pas gêner les usagers qu'il s'agisse d'autres véhicules ou de piétons. Merci à tous de votre compréhension !

★ Nous adressons notre sincère reconnaissance à tous les Valaysiens qui œuvrent pour fleurir et embellir notre commune, soit à titre individuel, au niveau de leur maison, soit collectivement, par l'aide à l'entretien et l'aménagement des zones communales.

Merci notamment à ceux parmi vous qui :

- entretiennent la bordure communale de leur propriété (haie, trottoir...) ;
- veillent à l'arrosage, fleurissent ou arrachent les mauvaises herbes de certains massifs ou pots de fleurs ;
- donnent des plants, des idées, des conseils sur les aménagements, la taille...



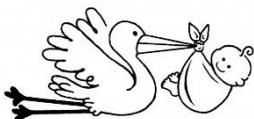
Merci aux bénévoles qui ont planté les massifs communaux. Sur les conseils de l'Association Florysage, de nouvelles vivaces sont implantées et prendront progressivement leur place.

NOUVEAU : A la demande de Valaysiens, le Conseil Municipal propose de mettre à disposition des **bacs à fleurs** afin que ceux d'entre vous qui en feront la demande, à l'aide du coupon ci-dessous (à retourner en mairie **avant le 30/10/2021**), puissent y planter et entretenir des fleurs, en bordure de voie publique lorsque cela est possible. Les emplacements seront définis d'un commun accord et les bacs resteront la propriété de la commune.

Mme, M..... Adresse.....
 Tel : Adresse mail :
 Demande la mise à disposition d'1 ou 2 bacs à fleurs qui seront disposés en bordure de voie publique et s'engage à y planter et entretenir des fleurs.
 Fait à Valay, le/...../.....,
 (signature)

Naissances

Lulyan ROLLAND
Lisa DECIZE
Maël CARBONNEAUX



le 7 mai 2021
le 27 mai 2021
le 3 juillet 2021

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux valaysiens et félicitations à leurs parents.



Mariages

Mme GRAMMONT Sacha & M. CHEZY Jimmy le 31 juillet 2021
Mme LONGET Anaïs & M. GOZZI Mickaël le 7 août 2021
Mme OI Amandine & M. POIREY Marian le 4 septembre 2021



Vive les mariés !



Décès

M. SAUVEGRAIN Raymond le 7 octobre 2020
M. DUVOIS Hubert le 13 décembre 2020
Mme DEVAUX France le 15 janvier 2021
M. LAMBELIN Hubert le 7 mars 2021
Mme ELLENRIEDER Gisèle le 11 mars 2021
M. SAUNOIS Jean-Marie le 15 mai 2021
M. MERAND Camille le 8 juin 2021
Mme LOSQ Martine le 13 août 2021



Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.



AFFOUAGE
Inscription en mairie

Dès à présent et jusqu'au 25 septembre
Attestation d'assurance « affouage » obligatoire



MESSAGE DE LA CONFRERIE SAINTE BARBE

« Malgré la pandémie qui nous a contraints à annuler la cérémonie de la fête de Sainte Barbe en 2020, la confrérie se porte bien et s'apprête à fêter sa Sainte Patronne le 5 décembre 2021.

En 2022, la **Confrérie de Sainte Barbe fêtera ses 400 ans** et souhaite célébrer avec ferveur cette tranche d'histoire de notre village.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, membres ou non de notre association.

Les contributions peuvent se faire sous forme de témoignages, documents, souvenirs...

Nous comptons sur vous pour nous adresser toute idée que nous pourrions mettre en œuvre pour marquer le début d'un prochain siècle d'entraide et de partage.

Les membres de la confrérie espèrent que vous aurez plaisir à contribuer à la réussite de cet anniversaire. »

Claude Raillard, Président - 06 88 46 75 80



Pour mémoire, les premiers confrères portaient assistance et secours aux familles touchées par la peste.



ALIMENTATION GÉNÉRALE
culturelle

L'Épicerie culturelle

Vivement l'été
Vallée
de l'Ognon

**L'Épicerie culturelle
en Vallée de l'Ognon**

**Demandez le programme
en Mairie**

VENDREDI 17 et 24 septembre 2021

10 h 30 : VALAY / Place de la Mairie

14 h 30 : MARNAY / MARPA La Fontaine des Douis

17 h : PESMES / Place des Promenades

19 h 30 : CHOYE / Étang

La tournée de l'alimentation générale culturelle est un projet de mise en scène artistique, sur les territoires en milieu rural qui en font la demande.

Pour la deuxième année consécutive, des artistes professionnels nous transporteront dans un spectacle vivant surprise et gratuit !

Tous les Valaysiens disponibles sont invités à y participer, **vendredis 17 et 24 septembre 2021, à 10h30, Place de la Mairie.**

